

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 25 Août 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 25 août 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

IMMER Alain

GUINDT Philippe

OGER Isabelle

REUTER Olivier

THILL Céline

VALANCE Bénédicte

VIEIRA Christophe

WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

MENEGHIN Gaël

SIVÉC Jean, ayant donné pouvoir à M. IMMER Alain

DEBAILLEUL Delphine, ayant donné pouvoir à M. GAILLOT Philippe

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 956 Devis Peinture ANOUX – Aérogommage et peinture ponts Beyren et Gandren

Monsieur le Maire indique que des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise ANOUX Peinture pour un entretien des garde-corps des ponts de Gandren et Beyren.

Les prestations proposées comprennent un nettoyage par aérogommage et une remise en peinture.

Les devis proposés sont de 8.940,00 € TTC pour le pont de Beyren et 6.240,00 € TTC pour le pont de Gandren en centre village.

Considérant l'état actuel des ponts, qui ne présentent pas de dégradations majeures et les montants des devis ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et pouvoirs.

Décide de ne pas donner suite aux devis de l'entreprise Anoux Peinture.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 15 septembre 2025

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 15 septembre 2025
Le Maire,

